

# INTÉGRATION DE LA DIMENSION SEXOSPÉCIFIQUE DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX DES NATIONS UNIES ET LA PRÉVENTION DU RECRUTEMENT ET DE L'UTILISATION D'ENFANTS SOLDATS

De Anna Naa Adochoo Mensah<sup>o</sup>

① *Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix*

*Photo: UN Photo/Stuart Price*

## Résumé

Vingt ans après l'adoption de l'historique Résolution 1325, il est important d'évaluer la mise en œuvre de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et ses effets sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Comment la Résolution 1325 a-t-elle influencé le rôle des hommes et des femmes dans la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ? Quelles sont les difficultés à surmonter et la voie à suivre ? Le présent article examine l'effet de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats.

## Mots-clés

Intégration de la dimension sexospécifique, maintien de la paix, enfants soldats.

## Introduction

La prolifération des conflits armés dans le monde a entraîné une augmentation du nombre d'enfants impliqués dans les brutalités de la guerre<sup>1</sup>. Le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats par des groupes armés, volontairement ou par la force, sont enregistrés dans de nombreux pays. Les environnements post-conflit se caractérisent par des difficultés financières extrêmes et par le manque d'emplois et d'autres possibilités de survie. Cela expose les jeunes garçons et filles à être recrutés par des groupes armés en tant qu'enfants soldats. Le rôle des enfants dans les groupes armés peut inclure la pleine participation aux combats, l'espionnage, l'esclavage sexuel ou le rôle d'épouses de guerre, les rôles de cuisiniers, messagers, gardes du corps, boucliers humains, auteurs d'attentat-suicide<sup>2</sup>, ou d'autres rôles qui peuvent être basés sur les circonstances pendant la période de conflit. Les enfants sont utilisés comme boucliers humains et militants par les forces gouvernementales et les forces d'opposition, sont torturés pour obtenir des renseignements sur leurs parents et leurs frères et sœurs, et les écoles sont transformées en « bases militaires, bases temporaires, centres de détention, postes de tireur d'élite et centres de torture et d'interrogation d'adultes et d'enfants<sup>3</sup> [traduction] ». La participation des enfants aux conflits armés les prive tout simplement de leur enfance et laisse un impact durable sur leur vie.

La IV<sup>e</sup> Convention de Genève de 1949 et son protocole I additionnel adopté en 1977 constituent le premier instrument international axé sur la protection des enfants dans les conflits armés. L'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989 a jeté davantage de lumière sur la question des enfants soldats, après quoi plusieurs conventions et documents juridiques ont été adoptés pour interdire et criminaliser l'enrôlement et le recrutement d'enfants dans des groupes armés<sup>4</sup>.

Les opérations de maintien de la paix contribuent à renforcer les bases de la reconstruction des États après un conflit. Elles cherchent à stabiliser les tensions politiques et socioculturelles qui subsistent après les conflits armés afin d'empêcher la réapparition d'autres conflits. La nature

---

1 Graham, George, Mariam Kirolos, Gunvor Knag Fylkesnes, Keyan Salarkia, et Nikki Wong. "Stop the War on Children: Protecting Children in 21st Century Conflict." Londres : Save the Children, 2019, 9. <https://www.savethechildren.ca/wp-content/uploads/2019/02/REPORT-Stop-the-War-on-Children.pdf>.

2 UNICEF. "The Paris Principles: Principles and Guidelines on Children Associated with Armed Forces or Armed Groups." New York : Nations Unies, février 2007. [https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/ParisPrinciples\\_EN.pdf](https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/ParisPrinciples_EN.pdf).

3 Jacob, Cecilia. "'Children and Armed Conflict' and the Field of Security Studies." *Critical Studies on Security* 3, no 1 (2 janvier 2015) : 14–28. <https://doi.org/10.1080/21624887.2015.1014675>.

4 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, "The Six Grave Violations Against Children During Armed Conflict: The Legal Foundation", *Children and justice*, working paper No 1 (2009) : 11, [https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-1\\_SixGraveViolationsLegalFoundation.pdf](https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-1_SixGraveViolationsLegalFoundation.pdf)

volatile des environnements post-conflit exige une approche sensible et stratégique pour maintenir et faire durer la paix. Les opérations de maintien de la paix comportent une série d'activités qui visent à reconstruire l'environnement socio-économique et politique des États en situation de post-conflit. Ces opérations servent également de fondement à la surveillance et au signalement des violations et des irrégularités qui doivent être contrôlées.

L'adoption de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) 1325 et du programme « Femmes, paix et sécurité » révèle que ces instruments sont destinés à être des cadres stratégiques pour mener des négociations de paix, des missions de maintien de la paix et des interventions de résolution des conflits plus efficaces et durables par la communauté internationale<sup>5</sup>. Ils englobent une série de questions complexes, notamment la réforme judiciaire et juridique, la réforme du secteur de la sécurité, les négociations de paix formelles et informelles, le maintien de la paix, la participation politique et la protection contre la violence sexuelle dans les conflits armés<sup>6</sup>. Ils répondaient également aux préjugés et à la représentation limitée des femmes dans les processus de paix mondiaux.

L'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix n'améliore pas seulement les services et les résultats de la mission, mais influence également le statut politique et socio-économique de l'État hôte et de sa population<sup>7</sup>. L'effet de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la réduction de la violence sexuelle et sexiste et de l'exploitation et des abus sexuels a été établi par de nombreuses études<sup>8</sup>, mais il existe peu de preuves empiriques de l'incidence de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Comment la Résolution 1325 a-t-elle influé sur le rôle des hommes et des femmes dans les opérations de maintien de la paix ? Comment l'inclusion des femmes dans le maintien de la paix contribue-t-elle à la lutte contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ? Quelles sont les difficultés à surmonter et la voie à suivre ?

---

5 Françoise Nduwimana, "United Nations Security Council Resolution 1325 (2000) on Women, Peace and Security Understanding the Implications, Fulfilling the Obligations", ONU Femmes, 9 septembre 2005, [https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background\\_Paper\\_Africa.pdf](https://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Background_Paper_Africa.pdf)

6 Robert Egnell y Mayesha Alam, *Women and Gender perspectives in the Military: An International Comparison*, 1<sup>st</sup> ed. Washington: Georgetown University Press, 2019, 10.

7 *Women in Peacekeeping: The Power to Empower*. New York : Nations Unies, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=vAuFQj9xBYc>.

8 Vasu Gounden, "Gender mainstreaming in peacekeeping", *ACCORD: Conflict Trends* 2 (2013): 20. <https://media.africaportal.org/documents/ACCORD-Conflict-Trends-2013-2.pdf> ; Kreft, Anne-Kathrin. "The Gender Mainstreaming Gap: Security Council Resolution 1325 and UN Peacekeeping Mandates." *International Peacekeeping* 24, n° 1 (janvier 2017) : 132-58. <https://doi.org/10.1080/13533312.2016.1195267>.

Le présent document vise à contribuer au plaidoyer en faveur de l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les opérations de maintien de la paix en soulignant leur rôle dans la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, un rôle qui a été amoindri pendant de nombreuses années.

## **Intégration de la dimension sexospécifique : analyse et cadre**

L'intégration de la dimension sexospécifique dans le maintien de la paix est une démarche d'élaboration des politiques qui prend en compte les intérêts et les préoccupations des femmes et des hommes. Bien que l'intégration de la dimension sexospécifique soit considérée comme un outil permettant d'atteindre l'égalité entre les sexes, elle joue un rôle important pour répondre aux situations des hommes et des femmes dans des contextes culturels, religieux et ethniques différents. L'intégration de la dimension sexospécifique permet donc aux hommes et aux femmes de jouer leurs rôles individuels et particuliers dans le contexte des valeurs culturelles, religieuses et ethniques de l'environnement du maintien de la paix. Elle envisage de mettre l'accent sur la création d'un environnement de travail dans lequel les femmes soldats de la paix seront intégrées<sup>9</sup>. L'intégration de la dimension sexospécifique doit également chercher à répondre aux besoins particuliers des hommes et des femmes, ce qui inclut la distribution d'uniformes et de gilets pare-balles dans les bonnes tailles<sup>10</sup>.

Certains auteurs comme Dorota Gierycz<sup>11</sup> font appel à des explications biologiques pour affirmer que les femmes sont plus pacifiques que les hommes par nature et que, par conséquent, des relations plus égalitaires entre les sexes entraîneront un degré de paix plus élevé. En outre, Heland et Kristensen<sup>12</sup> affirment que la contribution des femmes aux opérations de maintien de la paix peut être analysée au niveau interne, où les femmes peuvent influencer positivement les relations sociales au sein de l'opération, et au niveau externe, en ce qui concerne leur contact avec la population locale. La reconnaissance progressive du rôle des femmes dans le processus de maintien de la paix doit être affirmée par une révision des politiques afin de garantir une stratégie tenant compte des sexospécificités à tous les niveaux du maintien de la

---

9 Wilén, Nina. "What's the 'Added Value' of Male Peacekeepers? (Or – Why We Should Stop Instrumentalising Female Peacekeepers' Participation)." Bruxelles : Egmont : Royal Institute for International Relations, 13 février 2020. <http://www.egmontinstitute.be/whats-the-added-value-of-male-peacekeepers/>.

10 Wilén, "What's the added value of male peacekeepers?"

11 Gierycz, Dorota. "Women, Peace and the United Nations: Beyond Beijing." dans *Gender, Peace and Conflict*, publié par Inger Skjelsbæk et Dan Smith, 14–31. Londres : SAGE Publications Ltd, 2001. <https://doi.org/10.4135/9781446220290.n2>.

12 Anita Helland et Anita Kristensen, *Women in peace operations, Women and armed conflicts- A study for the Norwegian Ministry of Foreign Affairs*, Oslo : Norwegian Institute of International Affairs, 1999, p83.

paix. Ce cadre de révision des politiques doit être appuyé par l'adoption de structures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Le Conseil de l'Europe considère l'intégration de la dimension sexospécifique comme un cycle en plusieurs étapes, qui comprend la définition, la planification, la mise en œuvre et la vérification (suivi et évaluation)<sup>13</sup>. Ce cycle nécessite une évaluation et une mise à jour constantes des politiques afin de répondre à l'évolution des difficultés et des besoins des hommes et des femmes. Pour réaliser des analyses de l'intégration de la dimension sexospécifique, il faut donc obtenir les données et les informations nécessaires pour intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques et les programmes de maintien de la paix<sup>14</sup>. Cela précédera un processus efficace d'intégration de la dimension sexospécifique en relevant les différences et les rôles particuliers des hommes et des femmes dans une position donnée et une société donnée.

## **Rhétorique et réalités de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

L'évolution des efforts visant à inclure les femmes dans les processus de consolidation de la paix a été remarquable depuis l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies<sup>15</sup>. La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en 2000, souligne le changement d'orientation des femmes, qui passent du statut de victimes des conflits à celui de participantes à la consolidation de la paix. Cette résolution met l'accent sur la protection, l'inclusion et la représentation des femmes dans les processus décisionnels à tous les niveaux des institutions nationales et internationales. Elle souligne les rôles indiscutables des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits, ainsi que dans les efforts mondiaux pour une paix durable. Cette résolution expose la contribution des hommes et des femmes au processus de consolidation de la paix, au lieu d'un discours unilatéral axé sur les hommes.

Intentionnellement ou non, les femmes qui occupent des postes de direction dans les missions sur le terrain sont considérées comme des modèles pour les femmes dans les opérations de paix, tant dans le cadre de la mission que dans le pays hôte. De nombreuses femmes cadres dans les missions sur le terrain embauchent d'autres femmes, en les recrutant délibérément, en soutenant celles qui occupent des postes subalternes et en montrant leur volonté d'encadrer

13 European Institute for Gender Equality. "What Is Gender Mainstreaming." Gender mainstreaming, n.d. <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/what-is-gender-mainstreaming>.

14 *DPKO/DFS Guidelines: Integrating a Gender Perspective into the Work of the United Nations Military in Peacekeeping Operations*. New York : Nations Unies, 2010, [https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpko\\_dfs\\_gender\\_military\\_perspective.pdf](https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpko_dfs_gender_military_perspective.pdf)

15 Nations Unies. "Resolution 1325 (2000)." New York : Conseil de sécurité des Nations Unies, 2000. [http://undocs.org/en/S/RES/1325\(2000\)](http://undocs.org/en/S/RES/1325(2000))

leur carrière<sup>16</sup>. En outre, lorsque les femmes sont visibles au sein de la mission, en particulier aux postes de direction, elles donnent un exemple pour la participation des femmes dans le pays hôte après la guerre, dans des rôles politiques, économiques et même militaires<sup>17</sup>.

Après l'adoption de la RCSNU 1325, des changements remarquables sont intervenus dans le contexte de l'égalité entre les sexes, tant dans les mandats des opérations de maintien de la paix des Nations Unies que dans la mise en œuvre de ces mandats. Des recherches antérieures ont montré que le contenu lié à la dimension sexospécifique dans les mandats de maintien de la paix des Nations Unies a augmenté après l'adoption de la RCSNU 1325, bien que sa mise en œuvre semble sélective<sup>18</sup>. Ces changements influencent les dimensions sexospécifiques dans les mandats des missions, le personnel et les processus politiques. Des améliorations progressives ont été apportées par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DPO) concernant l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de soutien à la paix. Les considérations sexospécifiques influent désormais sur le processus de déploiement pour les missions, les formations préalables au déploiement et en cours de mission, ainsi que l'adoption des politiques des missions. Par exemple : « Auparavant, si un État membre choisissait d'effectuer une rotation des membres après six mois, le coût engagé devait être pris en charge par l'État membre, car la politique des Nations Unies prévoit une rotation tous les douze mois aux frais de l'Organisation. Toutefois, selon une politique récemment introduite, les femmes soldats de la paix ayant des enfants de moins de sept ans peuvent être déployées pour une période de six mois au lieu des douze mois habituels et être rapatriées aux frais des Nations Unies<sup>19</sup> [traduction]. » Malgré les changements pratiques qui ont été apportés aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies après l'adoption de la Résolution 1325, l'impact global de la résolution a été considéré comme modeste et non systématique par des auteurs comme Bell et O'Rourke<sup>20</sup>.

Les femmes représentaient environ 1 % du personnel total déployé dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies avant l'adoption de cette Résolution 1325 qui a fait date. Ce chiffre est passé à 3 % du personnel militaire et à 10 % du personnel policier en 2014<sup>21</sup>.

---

16 Pampell Conaway et Jolynn Shoemaker, "Women in United Nations Peace Operations: Increasing the Leadership Opportunities," *Women In International Security*, juillet 2008. <https://www.resdal.org/ultimos-documentos/women-peaceoperations.pdf>

17 Conaway et Shoemaker, "Women in UN peace operations".

18 Kreft, "The gender mainstreaming gap."

19 Bintou Keita, "Women in peacekeeping: an operational imperative," *Maintien de la paix des Nations Unies*, octobre 14, 2018, <https://medium.com/@UNPeacekeeping/women-in-peacekeeping-an-operational-imperative-24d4e9a86250>

20 Bell, Christine, y Catherine O'Rourke. "Peace Agreements or Pieces of Paper? The Impact of UNSC Resolution 1325 on Peace Processes and Their Agreements." *International and Comparative Law Quarterly* 59, n° 4 (octobre 2010): 941–80. <https://doi.org/10.1017/S002058931000062X>.

21 Keita, "Women in peacekeeping."

En 2020, sur environ 95 000 soldats de la paix, les femmes constituent 4,8 % des contingents militaires et 10,9 % des unités de police constituées dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies<sup>22</sup>. Les femmes occupent désormais des postes de direction au sein des Nations Unies, et les opérations de maintien de la paix de l'ONU déploient désormais des femmes en tant qu'observatrices militaires, soldates et officiers d'état-major qui participent aux patrouilles, à la planification des opérations, au déminage, à l'assistance médicale et à la protection des civils en général. Dans la police des Nations Unies, les femmes servent en tant qu'officiers individuels et membres d'unités de police constituées qui contribuent à promouvoir l'état de droit, l'administration de la justice et le renforcement des institutions gouvernementales dans les théâtres de maintien de la paix<sup>23</sup>. L'émergence d'unités de police entièrement féminines a également été consignée<sup>24</sup>.

L'année 2014 a marqué la nomination de la première femme à servir en tant que commandant de la force dans une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Le major général Lund, de Norvège, a été nommée commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre le 12 mai 2014. Ce genre d'exemples montre qu'une attention accrue est désormais accordée à la violence sexuelle et sexiste et à la sensibilisation au rôle des femmes dans la reconstruction des pays en situation de post-conflit<sup>25</sup>.

Malgré ces améliorations remarquables dans la quête de l'égalité entre les sexes dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, certaines lacunes et difficultés ralentissent les efforts visant à combler les inégalités entre les sexes existantes. Le nombre limité de femmes dans les pays contributeurs en soldats ou en policiers est un défi fondamental à l'augmentation de la représentation des femmes pour le déploiement de missions par les Nations Unies. La mise en œuvre des politiques l'ONU dans les États membres dépend largement de la capacité et de la volonté des États individuels<sup>26</sup>. Il existe de nombreuses divergences entre les engagements politiques des États et la mise en œuvre des politiques d'intégration de la dimension sexospécifique. Il s'agit notamment du manque de volonté politique dans certains

---

22 Nations Unies. "Women in Peacekeeping." *Maintien de la paix des Nations Unies*, n.d. <https://peacekeeping.un.org/en/women-peacekeeping>.

23 Division de la police des Nations Unies, Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et Département des opérations de maintien de la paix. "On Duty for Peace: 2008-2012." New York : Nations Unies, 2013. [https://police.un.org/sites/default/files/12\\_53015\\_unpol\\_booklet.pdf](https://police.un.org/sites/default/files/12_53015_unpol_booklet.pdf).

24 Pruitt, Lesley J. "All-Female Police Contingents: Feminism and the Discourse of Armed Protection." *International Peacekeeping* 20, n° 1 (février 2013): 67-79. <https://doi.org/10.1080/13533312.2012.761836>.

25 Keita, "Women in peacekeeping."

26 Renata Giannini et Lotte Vermeij, "Women, Peace and Security Gender Challenges within UN Peacekeeping Missions," note d'orientation, Oslo : Norwegian Institute of International Affairs, mai 2014, <https://www.files.ethz.ch/isn/183155/PB-5-Vermeij-Giannini.pdf>



États, de l'absence de mécanismes précis de responsabilisation et d'une attitude générale stéréotypée à l'égard de l'inclusion des femmes<sup>27</sup>. Les normes patriarcales font également obstacle à l'émancipation des femmes dans de nombreux pays. Les filles ont un accès limité à l'éducation et aux possibilités d'emploi, ce qui réduit le nombre de candidates qualifiées à se présenter pour assurer la représentation.

Les conditions de vie défavorables dans les missions constituent des obstacles pour les femmes déployées dans le cadre du maintien de la paix<sup>28</sup>. L'urgence du processus de déploiement nécessite généralement la mise en place d'installations de fortune qui peuvent ne pas répondre aux besoins physiologiques des femmes. De tels arrangements peuvent accroître la vulnérabilité des femmes soldats de la paix et les exposer à contracter des infections au détriment de leur santé. Cela est confirmé par Tidblad-Lundholm<sup>29</sup>, qui affirme que les femmes sont moins susceptibles d'être déployées dans les premières phases des missions, parce que les nouvelles missions sont associées à des niveaux élevés d'incertitude opérationnelle, qui est en fin de compte un type de risque<sup>30</sup>.

L'aptitude physique et certains autres tests d'exigence minimale pour le déploiement continueront à entraver la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix. Ces exigences comprennent l'expérience en aptitudes à la conduite dans le processus de recrutement pour les missions de maintien de la paix. En raison des normes patriarcales qui empêchent les femmes de posséder un véhicule dans de nombreux contextes, les femmes peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires lorsqu'elles tentent de passer les tests de conduite, et sont donc écartées de la phase de recrutement<sup>31</sup>. Certaines de ces limitations justifient l'augmentation de la participation des femmes civiles au maintien de la paix des Nations Unies par rapport au personnel féminin en uniforme. Les efforts d'intégration de la dimension sexospécifique doivent miser sur les capacités particulières des hommes et des femmes afin de jouer un rôle efficace dans la protection des enfants contre le recrutement et l'utilisation par des groupes armés.

---

27 Rounaq Jahan, *Strengthening national mechanisms for gender equality and the empowerment of women: A Global Synthesis Study*, New York : Nations Unies, 2010, [https://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/GLOBAL\\_SYNTHESIS\\_REPORT\\_Dec%202010.pdf](https://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/GLOBAL_SYNTHESIS_REPORT_Dec%202010.pdf)

28 Vermeij, Lotte. "Woman First, Soldier Second: Taboos and Stigmas Facing Military Women in UN Peace Operations." New York : International Peace Institute, octobre 2020. <https://www.ipinst.org/2020/10/taboo-and-stigmas-facing-military-women-in-un-peace-operations>.

29 Tidblad-Lundholm, Kajsa. "When Are Women Deployed? Operational Uncertainty and Deployment of Female Personnel to UN Peacekeeping." *International Peacekeeping* 27, n° 4 (2020): 673–702. <https://doi.org/10.1080/13533312.2020.1760717>.

30 Vermeij, "Woman First, Soldier Second."

31 UNDP, Standard Operating Procedure (Revised) Assessment for Mission Service of Individual Police Officers, New York : Nations Unies, 2019, 19, [https://police.un.org/sites/default/files/sop\\_2019.pdf](https://police.un.org/sites/default/files/sop_2019.pdf)

## Rôle du maintien de la paix dans la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits armés

Les opérations de maintien de la paix contribuent à assécher le bassin de recrutement des organisations armées. Elles servent de fondement au traitement professionnel des enfants soldats à libérer et à réinsérer dans leurs communautés. Elles contribuent également à la promotion des droits de l'enfant. Le Conseil de sécurité a demandé que les missions des Nations Unies jouent un rôle croissant dans certains aspects de la protection de l'enfance, notamment dans la surveillance et la communication de l'information et dans le dialogue avec les parties au conflit pour qu'elles s'engagent à protéger les enfants<sup>32</sup>. Le Département des opérations de maintien de la paix s'engage à protéger les enfants touchés par les conflits armés. Le Département donne la priorité aux efforts visant à intégrer les questions relatives aux enfants dans les conflits armés dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Au sein des opérations de maintien de la paix, l'ensemble du personnel reçoit une formation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance afin de le sensibiliser aux problèmes qui touchent les enfants en situation de conflit. Grâce à cette formation, ils deviennent tous des défenseurs crédibles des enfants<sup>33</sup>.

Le plan d'action du Secrétaire général pour la mise en œuvre du mécanisme de surveillance, de communication de l'information et de respect des dispositions de la Résolution 1612 (2005)<sup>34</sup> du Conseil de sécurité stipule que, lorsqu'il y a une mission de maintien de la paix, l'équipe spéciale chargée du mécanisme de surveillance et de communication de l'information (MRM) est coordonnée et coprésidée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et un représentant de l'UNICEF, le premier servant d'intermédiaire pour la communication de l'information au Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG).

Les missions de maintien de la paix apportent également une contribution significative à la collecte et à la vérification des informations sur les violations<sup>35</sup>. Ces tâches sont assurées par les conseillers pour la protection de l'enfance dans les missions, en collaboration avec les autres éléments de la mission, notamment les droits de l'homme, la police des Nations Unies et les

---

32 UNICEF, *Guidelines for Monitoring and Reporting Mechanism on Grave violations against children in situations of armed conflicts*, New York : Nations Unies, 2014, [https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2016/04/MRM\\_Guidelines\\_-\\_5\\_June\\_20141.pdf](https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2016/04/MRM_Guidelines_-_5_June_20141.pdf)

33 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et Département des opérations de maintien de la paix. "Child Protection in United Nations Peacekeeping." New York : Nations Unies, printemps 2011. [https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/peacekeeping/en/child\\_protection%20in%20un\\_peacekeeping2011.pdf](https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/peacekeeping/en/child_protection%20in%20un_peacekeeping2011.pdf).

34 UNICEF, *Guidelines for Monitoring and Reporting Mechanism*

35 Département des opérations de maintien de la paix, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et UNICEF. "Leader, Roles and Responsibilities." MRM Guidelines, 2014. [https://www.mrmtools.org/mrm/mrmtk\\_1113.htm](https://www.mrmtools.org/mrm/mrmtk_1113.htm).

observateurs militaires, afin de garantir la contribution effective de la mission à la mise en œuvre du mécanisme. Les conseillers pour la protection de l'enfance effectuent un suivi et une communication systématiques et plaident pour la prévention des violations graves contre les enfants<sup>36</sup>. Ils font également office de secrétariat pour la préparation des rapports particuliers demandés par le Conseil de sécurité dans le cadre du mécanisme établi par la Résolution 1612 du Conseil de sécurité. Au sein de la mission, les conseillers pour la protection de l'enfance servent de représentants au niveau technique des RSSG et sont les principaux interlocuteurs des partenaires de la protection de l'enfance. Ils négocient des accords pour la libération des enfants, organisent des formations sur la protection des enfants, assurent la coordination avec l'UNICEF et d'autres intervenants concernés et défendent également les besoins de protection des enfants<sup>37</sup>.

Le délégué (militaire) à la protection de l'enfance conseille également le commandant du bataillon sur toutes les questions liées à la protection des enfants, assure la liaison entre les intervenants de la protection de l'enfance et le bataillon, établit un système d'alerte pour transmettre les informations reçues sur l'une des six violations graves par la voie hiérarchique et également à l'unité ou à la section de protection de l'enfance, et assure la coordination avec le coordonnateur chargé des questions de protection de l'enfance au quartier général de la force ou de la mission pour la prévention de toutes les formes d'exploitation des enfants, y compris le travail des enfants et l'exploitation sexuelle<sup>38</sup>.

Un autre rôle important des missions de maintien de la paix qui contribue à la protection des enfants est le désarmement, la démobilisation, la réadaptation et la réinsertion. Ces processus sont essentiels pour que les pays touchés par un conflit puissent surmonter les conséquences de la guerre et faciliter [traduction] « l'aide humanitaire, la restauration de l'autorité civile et la promotion de la croissance économique et du développement<sup>39</sup> ».

---

36 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, et coll., "Child protection."

37 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, et coll., "Child protection," 17-18.

38 Département des opérations de maintien de la paix. "UN Military Specialised Training Materials on Child Protection Module 4: Roles and Responsibilities of Peacekeeping Mission Components and External Partners." New York : Nations Unies, 2018. <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/10878/pdf/Module-4-Presentation.pdf>.

39 United Nations Mission In Liberia, Office of the Gender Advisor, "Gender Mainstreaming In Peacekeeping Operations Liberia 2003 – 2009: Best Practices Report," United Nations Mission in Liberia (UNMIL), septembre 2010, [https://www.peacewomen.org/sites/default/files/wps-pk\\_gender-mainstreamingpkoliberiabestpracticesreport\\_unmil\\_sept2010\\_0.pdf](https://www.peacewomen.org/sites/default/files/wps-pk_gender-mainstreamingpkoliberiabestpracticesreport_unmil_sept2010_0.pdf)

## Rôle des femmes dans le maintien de la paix des Nations Unies sur la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats

L'importance de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix a été largement reconnue par la RCSNU 1325 et d'autres résolutions ultérieures. L'intégration de la dimension sexospécifique permet de faire prendre conscience des rôles distincts des hommes et des femmes dans les opérations de maintien de la paix. Bien que les hommes et les femmes puissent jouer les mêmes rôles dans le maintien de la paix pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, certains rôles sont particulièrement mieux attribués à la nature des femmes<sup>40</sup>. Cela inclut le rôle des femmes soldats de la paix dans la collecte de renseignements et la sensibilisation des communautés contre l'enrôlement des enfants dans les groupes armés<sup>41</sup>.

Les femmes soldats de la paix sont faciles d'accès pour les membres de la communauté et jouent un rôle important dans la collecte d'informations pour les indicateurs d'alerte rapide sur le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats<sup>42</sup>. L'accès qu'ont les femmes aux communautés leur permet également de sensibiliser les femmes au rôle qu'elles doivent jouer pour empêcher le recrutement et l'utilisation de leurs enfants comme soldats. Le major-général Lund, première femme nommée au poste de commandant de la force d'une mission des Nations Unies, a souligné qu'il s'agissait là d'un avantage important pour les femmes soldats de la paix : [traduction] « En tant que femme, depuis mon récent déploiement en Afghanistan, j'ai eu accès à 100 % de la population, et pas seulement à 50 %<sup>43</sup>. » L'accès à la population locale devient particulièrement pertinent si l'on considère la nature actuelle des conflits dans lesquels se trouvent les soldats de la paix de l'ONU<sup>44</sup>.

L'accès à la population locale est vital pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés. Cela permet à la mission d'assurer une collecte exhaustive de renseignements. Selon le major général Lund, « des renseignements précis sont essentiels aux opérations de maintien de la paix. Les chefs de mission et les commandants de la force doivent être en mesure de recenser les menaces et d'identifier les groupes armés et leurs chefs en vue d'une planification efficace. Ils doivent analyser leurs types, motivations, comportements

---

40 Bradley, Harriet. *Gender*. deuxième édition. Key Concepts Series. Cambridge, Royaume-Uni : Polity, 2013, 254.

41 Alexandra Ivanovic, "Why the United Nations needs more female peacekeepers," Université des Nations Unies, 2014, <https://ourworld.unu.edu/en/why-the-united-nations-needs-more-female-peacekeepers>

42 Yolande Bouka et Romi Sigsworth, "Women in the military in Africa: Kenya case study," *Institute for Security Studies Issue Brief*, 7 (2016): 2, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/ear7.pdf>

43 Ivanovic, "Why the United Nations."

44 Ibid.

et objectifs, et comprendre le contexte dans lequel ces groupes armés évoluent et opèrent<sup>45</sup> [traduction]. »

Dans une interview, le général de brigade Zewdu Kiros Gebrekidan, qui était le commandant adjoint de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (UNISFA) en 2016, a indiqué ce qui suit :

*Les femmes dans le maintien de la paix sont très importantes, car dans les missions sur le terrain et les zones de conflit, les personnes les plus vulnérables sont les femmes et les enfants. Les femmes soldats sont proches des femmes et des enfants, et dans de nombreuses missions, elles protègent ces groupes, parce qu'elles comprennent facilement les problèmes des femmes victimes, et aussi les difficultés des enfants. Après avoir compris facilement leurs problèmes, elles communiquent avec les femmes et les aident. Dans certaines régions, notamment les régions islamiques, ou dans les communautés islamiques, les femmes ne peuvent pas communiquer directement avec les hommes. Elles communiquent et interagissent avec des femmes soldats avec lesquelles elles entretiennent une relation étroite, et peuvent ainsi parler de leurs problèmes. Les femmes soldats en mission ont donc un grand rôle à jouer : aider les victimes, en particulier les femmes et les enfants<sup>46</sup> [traduction].*

Alexandra Ivanovic soutient que les femmes soldats ne sont pas confrontées aux mêmes restrictions culturelles que leurs homologues masculins et qu'elles sont en mesure d'obtenir des informations auprès des femmes et des enfants dans le cadre de leurs opérations, grâce à une étude menée au Cambodge, au Kosovo, au Timor-Leste, en Afghanistan, au Liberia et en RDC<sup>47</sup>.

Un autre rôle particulier des femmes dans le maintien de la paix pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats consiste à protéger les enfants dans les camps de réfugiés et les centres d'accueil pour personnes déplacées. Ce sont des endroits où les enfants sont susceptibles d'être recrutés par des groupes armés<sup>48</sup>. La protection des enfants dans ces camps et centres d'accueil grâce à des mécanismes de surveillance et de communication de l'information permet non seulement de prévenir les abus à l'encontre des enfants vulnérables, mais aussi de les

---

45 Ibid.

46 ONU Info, "INTERVIEW: Female peacekeepers connect better with women and children – UNISFA Deputy Force Commander," Peace and Security, 31 octobre 2016, <https://news.un.org/en/story/2016/10/544212-interview-female-peacekeepers-connect-better-women-and-children-unisfa-deputy#.WCHwFmsrKM9>

47 Ivanovic, "Why the United Nations."

48 Lischer, Sarah Kenyon. "War, Displacement, and the Recruitment of Child Soldiers." Pittsburgh: Ford Institute for Human Security, 2006. [https://www.files.ethz.ch/isn/28058/2006\\_4\\_War\\_Displacement.pdf](https://www.files.ethz.ch/isn/28058/2006_4_War_Displacement.pdf).

protéger contre le recrutement dans les groupes armés. Comme le raconte Jacqueline O'Neill, lorsque des chercheurs en Sierra Leone ont demandé à d'anciens combattants majoritairement masculins de désigner les personnes qui ont joué un rôle important dans leur réintégration, 55 % ont nommé des femmes dans la collectivité. Seuls 20 % ont cité les chefs communautaires ou traditionnels, tandis que 32 % ont mentionné les travailleurs humanitaires internationaux<sup>49</sup>. Les personnes interrogées ont ensuite déclaré que [traduction] « les femmes de la collectivité, y compris certaines femmes qui travaillent dans le cadre d'organisations de la société civile, ont fourni des conseils, partagé leurs maigres ressources et, ce qui est peut-être le plus important, ont facilité leur formation professionnelle et leur éducation en donnant des soins aux enfants, des vêtements et de la nourriture<sup>50</sup> ».

## **La voie à suivre : mise en place de systèmes d'alerte rapide au moyen de l'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix**

L'intégration de la dimension sexospécifique joue un rôle essentiel dans le succès des opérations de soutien de la paix. Les rôles distincts des hommes et des femmes dans la reconstruction des États post-conflits doivent être privilégiés pour garantir une paix durable. La nature sensible des environnements post-conflits et le risque de récurrence des conflits exigent une opération de maintien de la paix stratégique et inclusive pour protéger les victimes vulnérables de la guerre. L'accent mis sur l'intégration de la dimension sexospécifique améliorera la protection des enfants et facilitera la détection des indicateurs d'alerte rapide du recrutement et de l'utilisation d'enfants par des groupes armés, ainsi que la prévention de la reprise du conflit. L'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les phases du maintien de la paix est essentielle pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats.

La protection des femmes et des enfants dans les conflits armés sous-entend également la poursuite des auteurs de violences à l'encontre des femmes et des enfants. Ce processus est essentiel pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, car il permet de dévoiler les personnes impliquées dans la violation des droits de l'enfant, les organisations ou les indépendants impliqués, et les stratégies et les processus liés à leurs activités. L'intégration de la dimension sexospécifique dans les systèmes et processus judiciaires, juridiques et correctionnels améliorera la collecte de preuves et les efforts visant à persuader les enfants à témoigner contre des membres de forces armées ou de groupes accusés d'enrôler et d'utiliser des enfants soldats. Le rôle des femmes dans les mécanismes judiciaires et non judiciaires

---

49 Jacqueline O'Neill, "Engaging women in Disarmament, Demobilisation, and Reintegration (DDR): Insights for Columbia," Inclusive Security, 31 mars 2015, <https://www.inclusivesecurity.org/publication/engaging-women-in-disarmament-demobilization-and-reintegration-ddr-insights-for-columbia/>

50 Ibid.

permettra de gérer les attentes des enfants tout au long de leur témoignage<sup>51</sup>. Cela contribuera à mettre fin à l'impunité et aura un effet dissuasif sur le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats.

L'intégration d'une perspective sexospécifique dans le processus de négociation pour la libération des enfants des groupes armés et dans toutes les phases du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion permettra également d'émettre des signaux qui pourront être mis à profit pour empêcher le recrutement et l'utilisation d'autres enfants comme soldats. Les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion sont des étapes importantes dans la réinsertion sociale des anciens enfants soldats. La réussite ou l'échec de ce processus peut contribuer à la prévention ou à la réapparition des conflits<sup>52</sup>. Les besoins des garçons et des filles doivent être pris en compte tout au long du processus afin de garantir que les anciens enfants soldats n'envisagent pas de réintégrer les groupes armés. L'intégration de la dimension sexospécifique permettra donc aux hommes et aux femmes de jouer leurs rôles particuliers pour gérer l'anxiété et les besoins physiques et psychologiques de tous les anciens enfants soldats en vue de leur réinsertion sociale dans leurs communautés.

Il est vital d'assurer la sécurité dans les camps et les centres d'accueil pour enfants déplacés, et le rôle des femmes dans la prise en charge des besoins des filles et des garçons dans ces lieux peut réduire leur vulnérabilité au recrutement ou à l'enrôlement volontaire dans des groupes armés.

Il convient de mettre l'accent sur la formation d'un plus grand nombre de femmes afin de faciliter le déploiement de femmes soldats de la paix. Des formations particulières sur la protection de l'enfance et les indicateurs d'alerte rapide doivent être intégrées dans tous les cours préalables au déploiement et en cours de mission.

Enfin, chaque État doit repenser les politiques qui limitent l'accès des filles à l'éducation et le recrutement des femmes dans certaines catégories de travail comme l'armée. La mise en œuvre de la RCSNU 1325 et les plaidoyers en faveur d'une meilleure inclusion et participation des femmes seront sans effet si les femmes restent non qualifiées et limitées dans leur capacité à participer.

---

51 Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. "Children and Justice During and in the Aftermath of Armed Conflict." New York: Nations Unies, septembre 2011. [https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-3\\_Children-and-Justice.pdf](https://childrenandarmedconflict.un.org/publications/WorkingPaper-3_Children-and-Justice.pdf).

52 Nations Unies. "Preventative Role of DDR/CVR." New York : Nations Unies, n.d. [https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/pb\\_review\\_thematic\\_paper\\_orolsi\\_ddrs\\_-\\_preventative\\_role\\_of\\_ddr\\_and\\_cvr-final.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/pb_review_thematic_paper_orolsi_ddrs_-_preventative_role_of_ddr_and_cvr-final.pdf).

## Conclusion

Les opérations de paix constituent un terrain fertile pour déclencher des mécanismes d'alerte rapide contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits armés. L'intégration de la dimension sexospécifique dans les opérations de paix facilite et améliore les mécanismes de détection des indicateurs de recrutement et d'utilisation d'enfants dans les armées régulières ou irrégulières. Après deux décennies, la RCSNU 1325 reste une arme de paix importante pour promouvoir l'inclusion, la protection et la participation des femmes dans les processus de paix. Les femmes, qui sont confrontées à des vulnérabilités uniques dans les conflits armés, ont un rôle particulier à jouer dans la protection des enfants et dans la rupture du cycle de recrutement et d'utilisation des enfants soldats.

Une meilleure représentation des femmes ne peut être atteinte que si l'on s'attaque aux difficultés et aux obstacles qui privent les femmes d'éducation, de reconnaissance et d'acceptation dans les sphères socio-économiques et politiques. La mise en œuvre de la RCSNU 1325 au cours des vingt dernières années a révélé que les inégalités entre les sexes dans les processus de paix ne peuvent être surmontées que si des efforts délibérés sont déployés par les États individuels et la communauté internationale. Mettre fin au cercle vicieux du recrutement et de l'utilisation d'enfants par des groupes armés nécessite une approche globale qui doit tenir compte de la dimension sexospécifique dans toutes ses phases.

*M<sup>me</sup> Anna Naa Adochoo Mensah, Ph. D., est associée de recherche à la Faculté des affaires académiques et de la recherche du Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KAIFPC). Elle est chargée de cours en droit international humanitaire, et ses recherches portent notamment sur les sujets suivants : résolution des conflits en Afrique, protection des femmes et des enfants dans les conflits armés, violence sexuelle et sexiste dans les conflits armés, exploitation et abus sexuels sur les théâtres de maintien de la paix.*